

Ils luttent contre la mэрule, ce champignon qui ronge le bois

Le Nord est l'un des départements les plus touchés par la mэрule, ce champignon qui ronge le bois des constructions. A Bazuel, l'entreprise Home traitements s'occupe de l'éradiquer. On s'est invité au premier et dernier jour d'un chantier, à Caudry.

PAR JUSTINE CANTREL
cambrai@lavoxdunord.fr

BAZUEL. Ce qui frappe, lorsqu'on pénètre dans la pièce, c'est l'humidité et son odeur. Cette bâtisse de Caudry est infestée par la (ou le) mэрule, à un stade bien avancé, « depuis au moins un an », précisent les spécialistes. Au départ, ce champignon lignivore, autrement dit qui se nourrit du bois humide, peut se confondre avec du salpêtre, prenant un aspect duveteux. Puis, la mэрule forme des taches brunâtres, en arc de cercle, et ressemble à des toiles d'araignées.

« Souvent, on se rend compte qu'on a la mэрule en commençant des travaux. »

Après avoir travaillé dans le diagnostic immobilier, Christine Braçq a créé sa société, Home traitements, en 2012, à Bazuel, et s'est formée dans le traitement des champignons et insectes xylophages. Peu de concurrence dans le secteur, d'autant que Christine a « gardé des contacts chez les diagnostiqueurs », qui, avant une vente immobilière, font régulièrement appel à elle et son fils Florent, qui l'a rejointe en 2016. Le traitement de mэрule représente environ 40 % de leur activité. Ici, les travaux ont duré une dizaine de jours. Première étape, la plus longue : la mise à nu des murs, à l'aide d'un marteau. « Souvent, quand c'est humide, tout est prêt à partir. » Puis, il faut brosser les bois pour

ôter la poussière, avant de percer pour installer des injecteurs dans les murs, car la mэрule peut « percer les maçonneries ».

PRODUIT TOXIQUE

Viennent ensuite l'injection et la pulvérisation croisée (à la fois horizontale et verticale) avec un antifongique, à base d'ammonium, que l'entreprise peut utiliser grâce à un agrément qu'elle doit renouveler tous les cinq ans. Le produit étant toxique, la tenue de cosmonaute s'impose. A ce jour, aucune solution non chimique ne peut être utilisée, à moins que la maison ne soit pas mitoyenne. « On utilise la juste dose », explique Florent Braçq, qui préconise un temps de séchage de 24 à 48 h.

« Souvent, on se rend compte qu'on a la mэрule en commençant des travaux », indique la patronne. À un état avancé, le traitement peut coûter environ 7 000 €, sans compter la remise en état des murs. Mais pas d'autre moyen que de faire appel à des pros, car « quand le bois est mangé, il meurt ». Dans cette vieille bâtisse caudrésienne, la mэрule a rongé la moitié du plafond, qu'il a donc fallu démonter.

Bilan : une vingtaine de trajets à la déchetterie. L'action du produit injecté dure une dizaine d'années. Il faudra surveiller l'habitation, en cas de nouvelle entrée d'humidité, comme « une fuite de toit », qui peut suffire pour que le champignon revienne. ■

SUR NOTRE SITE
Retrouvez en photos, un avant / après traitement de la mэрule sur notre site www.lavoxdunord.fr, à l'onglet « Plein les yeux ».



Outre la mэрule, Home traitements intervient pour le champignon des plâtres, le conioflore, et également pour les punaises, blattes, rats, souris, ou encore les nids de guêpes. PHOTO CHRISTOPHE LEFEBVRE

Ce qu'il faut savoir sur la mэрule

D'où vient-elle ?

Elle vient des États-Unis, où les fondations des maisons sont souvent en bois. Elle est arrivée par les caisses des bateaux dans les années 1960-1970.

Elle se développe...

- avec une humidité du bois supérieure à 20 %.
- lorsqu'il y a peu (ou pas) de lumière, pas de courant d'air.
- entre 20 °C et 42 °C.

Dangereuse ?

Non toxique, elle peut causer des irritations, notamment chez les asthmatiques. Le danger bien plus important, c'est que le plafond s'effondre.

Et le Nord ?

Le Nord est l'un des départements les plus touchés : 25 à 50 % des communes sont infestées.

Où se cache-t-elle ?

La mэрule gagne jusqu'à 10 cm par semaine, prend un aspect duveteux, puis forme des taches brunâtres. Des boiseries craquelées, des auréoles brunâtres sur les plâtres et bois, des dégâts des eaux, une odeur de champignon, donnent des indices de sa présence. Caves, greniers et maisons fermées sont à vérifier.



BIENTÔT UNE FRANCHISE ?

Christine Braçq est en train de lancer une franchise, dans toute la France. Elle aimerait former, et faire bénéficier de son assurance décennale (garantie des travaux pendant dix ans, en leur nom). « Aujourd'hui, c'est très difficile d'obtenir une assurance décennale dans le bâtiment. Les compagnies ne veulent plus de contrat, c'est qu'avant de créer sa société, elle a œuvré pendant treize ans sans sinistre dans le diagnostic immobilier. « Tout est prêt, il reste à démarcher », ajoute-t-elle. « Des franchises artisanales, il n'y en a pas beaucoup », complète Florent. Et ce qu'on fait, ce n'est pas très glamour. » Mais Christine est optimiste : « Il y a des jeunes qui veulent travailler ! » Contact : 03 27 77 47 83.

